

La visite du pape et le respect de la laïcité de la République

*Visite du pape : Emmanuel Macron va à
Marseille, pas en France*

BY [CATHERINE KINTZLER](#) 15 SEPTEMBRE
2023UPDATED:16 SEPTEMBRE 20233 MINS READ

<https://www.ufal.org/laicite/visite-du-pape-emmanuel-macron-va-a-marseille-pas-en-france/>

Note de la rédaction

Texte de Catherine Kintzler publié sur son blog, [Mezetulle](#), le 14 septembre et reproduit ici avec son aimable autorisation.

Pour le lire sur son blog, c'est par ici : [Mezetulle](#)

L'annonce récente (mais toujours présentée comme hypothétique) de la présence du président de la République ès qualités à la messe que célébrera le pape François à

Marseille le 23 septembre donne à la France Insoumise l'occasion de sortir de l'ornière où l'avait plongée l'interdiction de l'abaya par le ministre de l'Éducation nationale.

Quel coup politique intelligent que ce nouveau grand écart ! Vraiment quelle lucidité. Alors que la France Insoumise s'embourbait dans un islamo-gauchisme aveuglant, le président de la République ne trouve rien de mieux que de reprendre l'ambiguïté d'une politique du « en même temps » en matière de laïcité : selon une [annonce dont la presse fait état ce matin](#), il assistera ès qualités à la messe que célébrera le pape au Stade Vélodrome de Marseille le 23 septembre.

La France Insoumise, embourbée depuis plusieurs semaines dans son soutien à l'intégrisme musulman à visée politique, [saisit l'occasion pour enfourcher le cheval de la laïcité](#), la main sur le cœur : un président de la République ne devrait pas agir ainsi, il y a deux poids deux mesures, on persécute les musulmans et on caresse les catholiques dans le sens du poil, etc.

Effectivement un président de la République ne devrait pas agir ainsi. Il est normal et compréhensible qu'un haut magistrat public, notamment le président, assiste à un office religieux dans le cadre d'un hommage à un policier, à un soldat, à un professeur, à un agent public, il est normal aussi qu'il puisse pratiquer un culte en tant que personne privée.

Mais il n'a pas à reconnaître l'existence d'un culte par sa présence officielle non motivée par une obligation politique. « Oui mais Untel et Untel (Giscard, De Gaulle) le faisaient » - et alors ? une erreur n'est pas un motif pour être réitérée.

Quant à l'argument du « pape chef d'État » auquel la puissance publique doit rendre les honneurs de son rang, il ne vaut pas pour une cérémonie religieuse : il suffirait, pour satisfaire cette obligation protocolaire, que le président accueille solennellement, à son arrivée, ledit chef d'État. A fortiori il ne s'applique pas en l'occurrence pour cette visite. On rappellera en effet que le pape lui-même a précisé qu'il ne s'agit pas d'une visite d'État, en déclarant « [Je vais à Marseille, pas en France](#) » - déclaration qui pourrait avoir un petit relent de désinvolture si le pape était tant que cela un « chef d'État ». Mais même les bons apôtres n'osent pas dire que pour cette messe « le président Macron va à Marseille, pas en France » - car la formule emprunterait alors une signification qui dépasse la simple génuflexion.